



# Syndicat Mixte des Installations Sportives des Collèges de la Région de Nemours

41 Quai Victor Hugo – 77140 NEMOURS  
Tél. : 01 64 28 10 00 - Mail : secretariat.smcolleges@smts-cesfr

## COMPTE-RENDU de la réunion d'information qui s'est tenue à la salle Fleuret Charpentier à Saint Pierre les Nemours le Mardi 25 Juin 2024 à 19 h 00

Nombre de délégués			
En exercice	Présents	Pouvoirs	Votants
88	32	0	0

Date de convocation : le 14 juin 2024

Date d'affichage : le 18 juin 2024

### Étaient présents :

- **AUFFERVILLE** : Madame BILLARD Christine,
- **BOUGLIGNY** : Monsieur LIGÈRE Philippe, Monsieur BARTHELEMY Jean-Benoist,
- **BRANSLES** : Monsieur MOMIC Milan, Monsieur NEGRIER Florent,
- **CHARENTREUX** : Madame POLI-MUGNIERY Sylvie,
- **CHATEAU LANDON** : Monsieur PEREIRA Serge,
- **CHATENOY** : Madame BILAND-PERENNES Isabelle,
- **CHEVRAINVILLIERS** : Monsieur OUDIN Benoît,
- **DARVAULT** : Monsieur JEULIN Fabrice, Madame GAUTREAU Catherine,
- **GREZ SUR LOING** : Monsieur LIGÈRE Christophe, Madame ÉVRARD Élodie,
- **GUERCHEVILLE** : Monsieur LALOUÉ Didier,
- **LA MADELEINE SUR LOING** : Madame LENOIR Anne,
- **LORREZ LE BOCAGE** : Monsieur BICHEREL Claude,
- **MAISONCELLES EN GATINAIS** : Monsieur BAILAY Max-André,
- **MONCOURT FROMONVILLE** : Monsieur LABELLE Maxime, Monsieur GIBOUTET David,
- **NEMOURS** : Madame MARCANDELLA Florence, Madame PETITDIDIER-LENOIR Nathalie,
- **NONVILLE** : Monsieur GAYAT Thierry, Madame MORETTI Marie,
- **POLIGNY** : Madame LEDUC Christine, Madame HERNANDEZ Christiane,

- **SAINT PIERRE LES NEMOURS** : Monsieur LANDAIS Bruno, Monsieur MORVAN Fabrice,
- **SOUPPES SUR LOING** : Madame VILETTE Nathalie,
- **TREUZY LEVELAY** : Madame REYNA Fanny, Madame NAEGELLEN Delphine,
- **VILLEBEON** : Madame GRATIOT Brigitte,
- **VILLIERS SOUS GREZ** : Monsieur MASSON Thierry,

**Etaient absents excusés :**

- **AUFFERVILLE** : Madame TOUZET Nathalie,
- **BAGNEAUX SUR LOING** : Monsieur JAMET Claude, Madame SIMON-AFANASSIEFF Caroline,
- **BOURRON MARLOTTE** : Madame DUWEZ Nathalie, Madame SCHAPPACHER Karine,
- **BRANSLES** : Monsieur TELES Roberto,
- **CHARENTREUX** : Madame RINGENBACH-KERHERVÉ Nathalie,
- **CHENOU** : Madame CHAMBRUN Patricia, Madame GUYON-SISNAKI Sophie,
- **CHEVRAINVILLIERS** : Madame VERHUST Annie,
- **DIANT** : Madame GODON Chantal,
- **FAY LES NEMOURS** : Monsieur LEYDIER Éric, Madame PAROISSIEN Martine,
- **GUERCHEVILLE** : Monsieur MOISSON Eric,
- **LA MADELEINE SUR LOING** : Madame POINTEAU Régine,
- **LORREZ LE BOCAGE** : Monsieur LABARRE Christophe,
- **MONDREVILLE** : Madame FROT Nicole,
- **NANTEAU SUR LUNAIN** : Madame PAUTRAT Cindy,
- **OBSONVILLE** : Monsieur GUINET Nicolas,
- **VILLEBEON** : Monsieur SIMONET François,
- **VILLEMARECHAL** : Madame KLEIN Laurence, Madame LIGNON-CACHET Nathalie,

**Etaient absents :**

- **ARVILLE** : Monsieur BESLE Cyril, Madame RAFFARD Sylvie,
- **BEAUMONT DU GATINAIS** : Monsieur POZO Nicolas, Monsieur TRIPET Philippe,
- **BLENNES** : Madame PRISÉ Stéphanie, Monsieur ROBERT Jean-François,
- **CHATEAU LANDON** : Madame GOUSSERY Sophie
- **CHATENOY** : Madame CAPARROS Anaïs,
- **DIANT** : Monsieur DA COSTA FERREIRA Paulo,
- **EGREVILLE** : Madame PACCOU Véronique, Madame RIBES Sylvie,
- **EPISY (MORET-LOING-ET-ORVANNE)** : Madame GRAU Anne, Monsieur BODIER Guillaume,
- **FLAGY** : Madame MOREAU Déborah, Madame DESBORDES Nadine,
- **LA GENEVRAYE** : Monsieur ENG Charles, Monsieur LENOBLE Vincent,
- **LARCHANT** : Monsieur PHILIPP Brice, Monsieur MOUCHET Stéphane,
- **MAISONCELLES EN GATINAIS** : Monsieur GARLAND Maurice,
- **MONDREVILLE** : Madame TAVERNE Laurence,
- **NANTEAU SUR LUNAIN** : Monsieur VANOSSELAERE Régis
- **OBSONVILLE** : Madame COUSIN Herminia,
- **ORMESSON** : Madame DUPLESSIS Véronique, Madame BOSSON Léa,
- **PALEY** : Madame CAPPAN Mélanie, Madame VASSEUR Aurélie,
- **SOUPPES SUR LOING** : Madame FROT Yvonne,
- **THOURY FERROTTE** : Monsieur TOMAS José, Monsieur CHOLLET Denis,
- **VAUX SUR LUNAIN** : Monsieur PREVOST Charlie, Madame MAQUENNEHAN-AZIZ Claire,
- **VILLIERS SOUS GREZ** : Monsieur CHAPET Guillaume,
- **VOULX** : Madame ANDRÉ Françoise, Monsieur BRASSART Mickaël,

Monsieur Bruno LANDAIS, Président, précise que le quorum n'est pas atteint, il décide de développer cette réunion « dite réunion d'information » vus les élus qui se sont déplacés pour y assister. Il indique qu'une nouvelle réunion sera programmée le mercredi 3 juillet 2024 à 8h30 au siège de la Communauté de Communes du Pays de Nemours, 41 Quai Victor Hugo.

Il remercie ses collègues pour leur présence.

### **Ordre du jour :**

1. Adoption des procès-verbaux des réunions des 11 et 27 mars 2024
2. Modification des statuts
3. Convention de participation financière pour l'accueil des collégiens
4. Contentieux avec la commune de Château-Landon
5. Convention pour une réorganisation administrative temporaire du syndicat
6. Convention pour le redéploiement du personnel de la piscine Tournesol à la piscine Aquasud en juillet
7. Informations diverses
  - Dossier d'un agent (contentieux et retraite)
  - Point sur le contrat DALKIA

### **1. Adoption des procès-verbaux des réunions des 11 et 27 mars 2024**

Monsieur le Président informe l'Assemblée que les comptes rendus des 11 et 27 mars dernier n'ont fait l'objet d'aucune observation.

### ***Le Président souhaite apporter des éléments sur la situation administrative actuelle du Syndicat :***

Il explique que l'agent du syndicat est en arrêt maladie depuis le 19 avril 2024 et qu'elle vient de faire la demande d'un congé longue maladie.

Pour pallier, à cette absence, les services de la ville de Saint-Pierre-Lès-Nemours assurent la gestion comptable du syndicat avec l'aide du bureau du syndicat.

Le Président demandera l'autorisation de signer une convention pour détacher un agent de la commune de Saint-Pierre-Lès-Nemours à titre gratuit. Aucune remarque n'est faite sur le sujet.

Le Président demandera l'autorisation de signer, à terme, une gratification pour l'agent de Saint-Pierre-Lès-Nemours qui sera chargé de cette nouvelle mission. Aucune remarque n'est faite sur le sujet.

Le Président précise qu'un recrutement sera envisagé sur un agent à mi-temps toujours en conservant un regard par un agent de la ville de Saint-Pierre-Lès-Nemours. Aucune remarque n'est faite sur le sujet.

Le Président informe l'Assemblée délibérante que la piscine Tournesol fermera ses portes pour le mois de juillet, du fait d'une faible fréquentation durant cette période et d'une trésorerie très limitée.

Pour ne pas impacter le personnel du syndicat, celui-ci sera transféré sur la piscine Aquasud en accord avec Madame la Présidente de la Communauté de Communes du Pays de Nemours.

Ce transfert permettra une économie sur les salaires d'environ 15 000 €.

## **2. Modification des statuts**

Lors du prochain comité syndical, il vous sera demandé d'autoriser le Président à signer les nouveaux statuts du Syndicat. Ces statuts qui vous ont été transmis feront l'objet d'une petite modification en effet il s'agit de l'article 9 et non 99 comme mentionné.

Pour information, les élus présents ont validé les nouveaux statuts, sauf l'élu de Château-Landon.

## **3. Convention de participation financière pour l'accueil des collégiens**

Le Président rappelle que le Syndicat a pour vocation principale d'accueillir les enfants scolarisés dans les différents établissements (primaires, collégiens et lycéens) sur l'ensemble des infrastructures appartenant au syndicat, sur les communes de Nemours et Saint-Pierre-lès-Nemours, afin de favoriser la pratique de l'éducation physique.

La convention a pour objet de définir les modalités d'accueil et de participation financière des villes concernées. Cette participation a été fixée par délibération à 772 €.

Il sera proposé au prochain Comité Syndical :

D'autoriser le Président à signer la convention avec les villes concernées et tous les documents afférents, cette convention sera établie pour une période d'un an avec chacune des communes adhérentes.

Sur le principe les élus présents ont validé cette proposition sauf une abstention celle de l'élu de la Commune de Château-Landon.

## **4. Contentieux avec la commune de Château-Landon**

Le Président informe l'Assemblée Syndicale que le Tribunal Administratif a statué sur une demande de médiation, et que celle-ci a été acceptée par les deux parties : le syndicat et la commune de Château-Landon.

## **5. Convention pour une réorganisation administrative temporaire du syndicat**

Le Président rappelle que le Syndicat emploie plusieurs agents dont un agent administratif qui est actuellement en congé maladie. (Point expliqué en début de réunion par le Président) La gestion quotidienne de l'administration générale dont la comptabilité et le suivi de l'assemblée délibérante est extrêmement difficile sans agent. Il est donc nécessaire de trouver une solution afin de garantir la continuité du service public.

La ville de Saint-Pierre-lès-Nemours mettra à disposition un agent ponctuellement (une journée par semaine) pour assurer l'intérim. Il conviendra d'établir une convention de mise à disposition précisant les modalités d'exécution de celle-ci.

Il sera proposé au prochain Comité Syndical d'autoriser le Président à signer une convention de mise à disposition avec la ville de Saint-Pierre-lès-Nemours pour la mise à disposition d'un agent communal au Syndicat et tous les documents afférents.

Tous les élus présents sont d'accord sur le principe.

## **6. Convention pour le redéploiement du personnel de la piscine Tournesol à la piscine Aquasud en juillet**

Monsieur le Président expose au Comité Syndical que pour le mois de juillet il est proposé de redéployer certains agents de la piscine Tournesol à la piscine Aquasud.

En effet, le syndicat va mettre à disposition certains de ses agents pour assurer l'intérim. Il conviendra d'établir une convention de mise à disposition précisant les modalités d'exécution de celle-ci.

Il sera demandé lors de la prochaine Assemblée Syndicale d'autoriser le Président à signer des conventions de mise à disposition d'agents avec la Communauté de Communes du Pays de Nemours.

Le Président tient à remercier son personnel et ses maîtres-nageurs de leur compréhension sur les mouvements et de leur confiance. Effectivement, ils étaient très inquiets d'une fermeture définitive de la piscine Tournesol ce qui ne sera pas le cas. Les élus présents valident cette proposition.

## **7. Informations diverses :**

*Dossier d'un agent (contentieux et retraite) :*

Cet agent a saisi le Tribunal Administratif et a demandé une indemnité de 94 201,62 € pour « Burn Out ». Après échange, auprès de nos avocats il a été décidé de signer un « protocole transactionnel » entre les deux parties et une somme de 26.500 € lui a été versée.

Cette indemnité sera supportée par moitié par le syndicat des Collèges et le syndicat des Transports.

Cet agent a été mis en retraite à la date du 1<sup>er</sup> mars 2024.

*Point sur le contrat Dalkia :*

Cette affaire est toujours en cours. Il s'agit d'un dossier très complexe qui est entre les mains d'experts. Le rattrapage demandé par la société Dalkia suite à l'augmentation du coût des énergies semble incohérent. De plus le raccord à la Biomasse limitera les dépenses et ne permet pas de se réengager sur les mêmes conditions qu'actuellement.

La réunion d'information prend fin à 20h30, le Président remercie ses collègues pour leurs participations.